

PLAN DE CIRCULATION FOIRE

<u>Durant toute la durée de la foire, soit du lundi 05Aug19 à 0800Hr au lundi 26Aug19 à 2200Hr</u>

SITE D'IMPLANTATION

Quai Dautrebande – quai d'Arona – avenue Joseph Lebeau – avenue Godin Parnajon – avenue Charles et Léopold Godin – avenue Delchambre – esplanade devant le Centre Culturel

PRINCIPE DE CIRCULATION

Par Ordonnance de Police, il est interdit sauf pour les riverains, fournisseurs et Sv de secours, de circuler sur le champ de foire.

Il est donc conseillé, puisque la N90 est interdite à la circulation entre la rue Bastin et le RP Charte des Libertés (carrefour Rive Droite du Pont Roi Baudouin) d'utiliser le Pont de l'Europe, la chaussée de Liège puis la N617 Quai de Compiègne en direction du Pont Baudouin Rive Gauche d'où toutes les directions sont possibles.

Il en est de même lorsque l'on vient de la N90 de Namur ou de la N641 Avenue des Ardennes et que l'on veut se diriger vers Liège, il faut franchir le Pont Baudouin et l'on se dirige par la N64 vers Wanze et Hannut, la N65 vers Waremme ou la N617 vers Amay. Ce sont ces itinéraires qu'il faut utiliser si l'on veut se diriger vers les autoroutes E42 et E40.

Pour la circulation de transit, il est conseillé d'utiliser l'autoroute E42.